



TABLE DE CONCERTATION
DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

Les COULEURS du FAUBOURG



GUIDE POUR
UN QUARTIER
SOLIDAIRE

CRÉDITS

Coordination et édition

Judikaëlle Marterer, Table de concertation du faubourg Saint-Laurent

Recherche et rédaction

Gabrielle Lorimier-Dugas, candidate à la maîtrise en science politique

Soutien à l'édition

Leonardo Munoz, bureau de la députée Manon Massé

Révision de la féminisation du texte

Amanda Ulloa Rochette

Graphisme

Guyline Provencher

Avec les contributions de

Laurence C-Venne, Ma Chambre
Valérie Richard, Exeko
et le Comité cohabitation de la Table
du faubourg Saint-Laurent

Soutien financier

Centraide/PIC



Afin de donner de la visibilité aux femmes et aux différentes identités de genre, ce guide a été rédigé en utilisant différents procédés de rédaction épiciène. Vous pouvez consulter cette page à ce sujet :



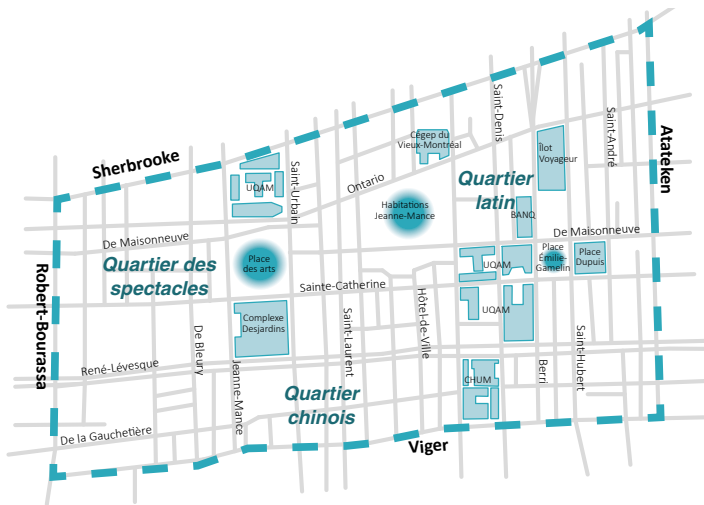
TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Portrait de l'itinérance	4
Facteurs de risque	5
Les multiples visages de l'itinérance	8
Judiciarisation et profilage social	12
PARTIE 2	
Comment faire face à des situations difficiles ?	14
PARTIE 3	
Ressources	21
Cartographie	23

Ce guide est disponible en 2 versions: celle-ci qui est plutôt courte, ainsi qu'une version plus longue qui comprend la bibliographie. Vous trouverez les 2 versions, ainsi que différentes ressources et activités, sur notre site Web :



La Table de concertation du faubourg Saint-Laurent (TCFSL) est une des 32 tables de Quartier de Montréal. Son territoire d'action, le faubourg Saint-Laurent, est situé au centre de l'arrondissement de Ville-Marie :



La Table de concertation du faubourg Saint-Laurent est une instance locale de concertation qui permet les échanges entre les partenaires du quartier: organismes communautaires, institutions, milieu culturel et économique, ainsi que la population du quartier : toutes les personnes qui résident, travaillent, étudient, visitent, fréquentent le territoire d'une façon ou d'une autre.

Elle vise à améliorer les conditions de vie de ces diverses catégories de personnes, grâce à des actions collectives; pour cela, elle réalise régulièrement un portrait de quartier et développe avec ses membres un plan stratégique qui permet de prioriser les actions. La TCFSL a ainsi mis de l'avant, dans son plan d'action 2023-2028, 6 axes à travailler, dont la cohabitation sociale inclusive dans des espaces publics sécuritaires.

Les actions réalisées dans cet axe bénéficient du soutien de Centraide, par le biais du programme PIC (Projet Impact Collectif). D'une durée de 5 ans, le PIC propose un financement flexible pour travailler un enjeu de quartier, afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Porté par les tables de quartier, le PIC encourage le déploiement d'actions collectives, tout en documentant les apprentissages réalisés ensemble pour s'arrimer au mieux à la réponse du terrain et avoir l'impact visé.

Plusieurs actions ont été retenues en matière de cohabitation, dont le développement de différents moyens d'outiller et d'informer les populations du faubourg. Ce guide en fait partie, et peut aussi être trouvé en ligne ici :



INTRODUCTION

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse à **toute personne** travaillant ou fréquentant le faubourg Saint-Laurent et à qui il arrive de côtoyer des personnes marginalisées.

Il a pour objectifs:

- d'informer et de faire connaître les enjeux de la réalité de l'itinérance à Montréal.
- de fournir des conseils et des outils concrets pour réagir face aux situations difficiles que peut entraîner la cohabitation avec les personnes marginalisées.

Vous trouverez aussi une **cartographie des ressources** du quartier en matière d'itinérance (hébergements, refuges, centres de jour, etc.). N'hésitez pas à vous en servir pour référer des personnes vers les ressources pertinentes!

L'idée n'est pas ici de faire de vous des spécialistes de l'intervention. Lorsque vous êtes témoin de situations délicates (personne intoxiquée, qui crie, qui semble désorganisée, un campement, des seringues laissées à la traîne, etc.), il est primordial de toujours **respecter ses limites**. Il est important de s'écouter si on ne se sent pas en sécurité pour intervenir dans une situation difficile.

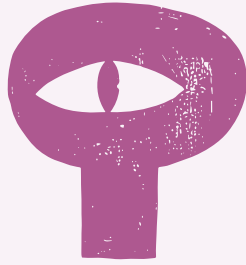
Toutefois, il peut arriver qu'on ait envie d'agir, mais que l'on ne dispose pas des outils ou que l'on ne sache pas comment s'y prendre pour interagir avec une personne dans le besoin.

Ce guide propose des outils pour mieux comprendre et composer avec les réalités liées à plusieurs formes de marginalité, notamment l'itinérance.



Personnes marginalité :

Expression qui désigne toute personne qui adopte des comportements jugés « dérangeants » dans l'espace public. On peut penser, entre autres, aux personnes en situation d'itinérance, aux personnes utilisatrices de drogues, aux travailleuses du sexe, etc.



Le processus qui mène une personne à se retrouver en situation d'itinérance est progressif et est généralement le résultat d'une **accumulation de ruptures sociales** pouvant être liées à différentes sphères de la vie d'un individu (famille, relation conjugale, travail, réseau social, logement, citoyenneté, etc.).

Considérant la diversité des formes d'instabilité résidentielle, une personne sera considérée comme vivant un épisode d'itinérance lorsqu'elle ne possède pas ou n'a pas la possibilité de se procurer immédiatement un logement **stable, permanent, sécuritaire et adéquat**.

L'instabilité résidentielle désigne plusieurs situations associées « au fait d'avoir des difficultés à payer le loyer, à consacrer plus de 50 % du revenu du ménage au logement, à déménager fréquemment, à vivre dans des conditions de surpeuplement ou à vivre de l'itinérance cachée. »

Crise de l'itinérance

Le partage de l'espace public entre personnes logées et non logées vient avec son lot de défis pour toutes les populations. Un reportage à Montréal et à Gatineau, sur le thème du droit à la ville.



Itinérance visible ou cachée

Ces différentes formes d'instabilité résidentielle se divisent en deux grandes catégories : l'itinérance visible et l'itinérance cachée.

Itinérance visible : Personnes vivant dans des endroits publics, occupant un lieu privé sans en être autorisé ou dans des endroits non conçus pour l'habitation humaine permanente.

Au Québec, il y a environ **10 000 personnes en situation d'itinérance visible**, dont **4690** à Montréal.

Entre 2018 et 2022, l'**itinérance visible a augmenté d'environ 44%** dans l'ensemble des régions du Québec.

Itinérance cachée : cela désigne les personnes vivant temporairement avec d'autres (famille ou ami·e·s) ou changeant fréquemment de type de logement. L'itinérance cachée se caractérise par l'absence de stabilité.

Environ **10,5% des Canadiens** auraient vécu un **épisode d'itinérance cachée** au moins une fois au cours de leur vie.



Annie Archambault est intervenante; ayant elle-même connu la rue, elle sensibilise aux réalités de l'itinérance sur ses comptes Instagram et TikTok.



FACTEURS DE RISQUE

Un ensemble de facteurs peut conduire une personne à vivre un épisode d'itinérance au cours de sa vie. Toutefois, il est important de rappeler que cette réalité découle directement de causes sociales et économiques.

Pauvreté et crise du logement

La crise du logement et la pauvreté sont des facteurs déterminants dans la production de l'itinérance. Avec la hausse des loyers que l'on connaît actuellement, les **logements sont de plus en plus inaccessibles pour les personnes à faibles revenus**.

- Les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont surreprésentées au sein de la population itinérante.
- 62% des personnes en situation d'itinérance sont des prestataires d'aide sociale.

Les personnes les plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté sont les premières victimes de la crise du logement et donc aussi les plus à risque d'itinérance.

L'expulsion de son domicile fixe est la cause la plus déclarée pour expliquer la perte du dernier logement chez les personnes en situation d'itinérance visible.

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) mène différentes actions et campagnes pour le droit au logement, en particulier pour le logement social, notamment lors de cette campagne « **La clé, c'est le logement social !** »



Dépendances et surdoses

Les problèmes de consommation peuvent mener à une situation d'itinérance; ils peuvent aussi survenir ou s'aggraver après l'entrée à la rue. La consommation de substances peut devenir un moyen pour tolérer les aspects difficiles et souffrants du quotidien de la rue : températures extrêmes, faim, solitude,

préjugés, etc. Or, la **stigmatisation associée à la consommation de substances** a pour effet d'exposer les personnes utilisatrices de drogues à de **nombreux préjugés** et à être **victimes de discrimination**. L'itinérance augmente aussi les risques de **décès par surdose**.

Une vidéo de l'institut national de santé publique du Québec (2012) qui invite à reconsidérer les personnes utilisatrices de drogue.



Problèmes de santé

Le fait de vivre une situation d'itinérance a des impacts sur l'état et les conditions de santé des personnes. Par exemple, l'instabilité résidentielle entraîne un plus grand risque de mortalité, une augmentation des risques de maladies cardiaques, de l'hypertension artérielle, de l'anxiété et de la dépression.

À Montréal,
59 % des personnes en situation d'itinérance visible rapportent un problème de santé mentale et
45 % rapportent une ou plusieurs conditions médicales ou maladies physiques.

Milieu familial et violence conjugale

Le contact avec des formes de violence, dans l'**environnement familial** ou dans le cadre d'une **relation conjugale**, constitue un facteur de risque important à l'effet de vivre un épisode d'itinérance.

29% des personnes en situation d'itinérance ont été en contact avec la protection de la jeunesse dans leur vie.

La **violence conjugale** est aussi l'une des principales causes d'itinérance chez les femmes.



LES MULTIPLES VISAGES DE L'ITINÉRANCE

Un balado visant à démonter les mythes et préjugés qui entourent l'itinérance, animé par France Labelle, fondatrice et directrice générale du Refuge des jeunes de Montréal depuis 1989.



Personnes autochtones

Pour des raisons historiques et politiques liées à la colonisation, les personnes autochtones sont plus à risque de vivre une situation d'itinérance.

De plus, les membres des communautés autochtones subissent énormément de **préjugés et de discrimination lorsqu'ils accèdent aux services de santé et de services sociaux**. Cela contribue à les précariser davantage, faute de pouvoir recevoir adéquatement l'aide et le support dont ils ont besoin.

La boîte à outils décoloniale propose un parcours d'autoformation pour comprendre les impacts de la colonisation et cheminer vers une alliance significative entre les Peuples. Elle a été développée par Mikana, le réseau de la communauté autochtone de Montréal et le bureau de l'engagement communautaire de l'université Concordia.



Alors qu'elles constituent environ 0,6% de la population montréalaise, elles sont 20 fois plus représentées, soit 12% des personnes en situation d'itinérance visible.

Femmes

Pour des raisons de sécurité, de dignité et pour préserver les liens sociaux, les femmes sont plus susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance cachée.

Par rapport à d'autres groupes, les femmes évoquent des raisons spécifiques pour expliquer la perte de leur dernier logement, dont les **mauvais traitements et un conflit avec leur partenaire**. Elles sont aussi plus susceptibles d'être **victimisées d'abus à la suite de leur entrée à la rue**.

Sept femmes engagées au parcours unique, de la rue à la recherche, se sont réunies autour d'une expérience commune : l'itinérance au féminin. Elles ont fondé le groupe qu'elles nomment les **PARRFAITES (Paires-Aidantes de la Rue à la Recherche au Féminin, Aide, Témoignages et Sensibilisation)**. Elles témoignent ici :



Le Conseil québécois LGBT réunit plus de 80 organismes à travers le Québec; l'organisme développe des actions, formations et outils pour défendre les droits des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres. Il a notamment développé un projet « Itinérance LGBTQIA2+ ».



Diversité sexuelle et de genre

Les personnes s'identifiant à une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité et à un genre autre que celui assigné à leur naissance sont surreprésentées au sein de la population itinérante. Cette surreprésentation est encore plus grande chez les **jeunes de la rue** : les jeunes issus de la diversité sexuelle et de genre représentent 29% des jeunes de la rue contre 10 à 15% des jeunes de la population générale.

Le **rejet parental** (expulsion du domicile, négligence, violence physique ou verbale, tentative de contrôle de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression de genre du jeune) est la raison la plus importante expliquant l'itinérance des jeunes de la diversité sexuelle et de genre.

Alors que **2% des Québécois-es s'identifient comme homosexuel·les**, les membres de ce groupe représentent **3,1% des personnes en situation d'itinérance visible**.

Personnes âgées

Le principal facteur de risque de l'itinérance chez les personnes âgées de 50 ans et plus est **l'éviction**. En raison de la **crise du logement**, le nombre de personnes qui se retrouvent à la rue après 50 ans est en croissance.

L'espérance de vie des personnes en situation d'itinérance serait de 10 à 20 ans de moins par rapport aux personnes âgées.

Personne migrante à statut précaire

Depuis quelques années, les personnes migrantes à statut précaire fréquentent de plus en plus les ressources d'aide en itinérance.

Le statut migratoire a des répercussions directes sur la possibilité de bénéficier de prestations ou de services. Par exemple, **les personnes qui demandent l'asile ne sont pas couvertes par la RAMQ**. Elles n'ont pas non plus accès à tous les programmes d'aide et d'accès au logement.

Étant généralement précaires sur le plan financier, les familles et les personnes migrantes sont aussi parmi les premières victimes de la crise du logement, d'autant plus qu'elles sont susceptibles de vivre de la **discrimination** dans leurs démarches pour se trouver un logement.

Le CERDA (Centre d'expertise sur le bien-être et l'état de santé physique des réfugiés et des demandeurs d'asile) a développé une mini-trousse de ressources qui permet de mieux comprendre les différents parcours ainsi que les services offerts au Québec.



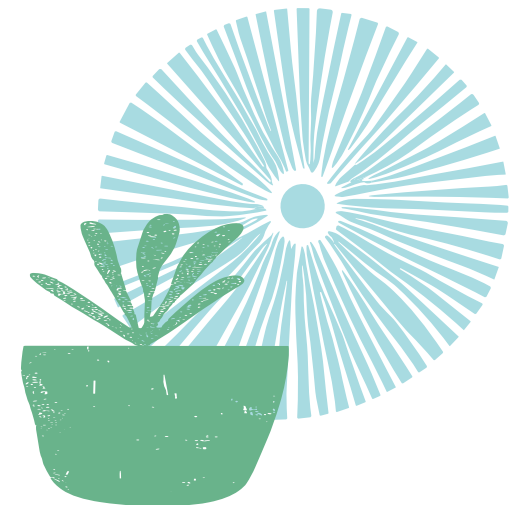
Jeunes

Les jeunes sont plus susceptibles d'appartenir à la catégorie de **l'itinérance cachée**, en raison d'un recours plus fréquent à des personnes de leur entourage pour de l'hébergement temporaire.

Les facteurs de risques propres à l'itinérance jeunesse sont généralement liés à des ruptures familiales. La rupture peut avoir été causée par **un conflit avec un membre du domicile, une agression, une situation dangereuse, des abus, ou encore des négligences**.

Environ un jeune de la rue sur deux aurait eu des contacts avec les services de protection de la jeunesse.

Mikah Youbi a vécu l'itinérance à partir de l'adolescence. Aujourd'hui, il est fondateur de Renaître de la rue, un organisme qui accompagne les jeunes en situation d'itinérance avec une approche humaine, enracinée dans son propre vécu. Une entrevue sur CIBL.



JUDICIARISATION ET PROFILAGE SOCIAL

En 2009, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) a rendu un rapport qui conclut que les personnes en situation d'itinérance à Montréal sont victimes de **profilage social**.

Le profilage social fait référence à la tendance observée chez les corps policiers ou personnes en autorité à **sanctionner davantage certaines infractions commises par des personnes provenant de certains groupes**.

Les personnes en situation d'itinérance sont plus visées par des constats d'infraction pour des comportements qui peuvent être liés à des stratégies de survie ou à des activités associées à la sphère privée. **En l'absence d'espace intime ou de lieu privé à leur disposition, elles n'ont d'autre choix que d'adopter ces comportements dans l'espace public**, comme la consommation d'alcool ou de drogues en public, le fait de dormir sur un banc de parc ou de métro, ou encore le non-paiement d'un titre de transport.

Les personnes en situation d'itinérance reçoivent près de **40% de l'ensemble des constats d'infraction** émis en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public et des réglementations de la STM.

L'humoriste Jo Cormier a invité 4 personnes qui ont vécu la rue pour discuter itinérance sans tabou, avec authenticité et, évidemment, avec humour. Le résultat : 6 épisodes de balado de 20 min où s'entremêlent les voix de ces personnes ainsi que de différent.es intervenant.es (chercheur, psychologue, médiateur, ...).



PARTIE 2



COMMENT FAIRE FACE À DES SITUATIONS DIFFICILES ?



La cohabitation avec les personnes marginalisées peut engendrer des situations difficiles, voire conflictuelles. Voici quelques pistes de réponses pour vous outiller à interagir dans ce contexte.

Comment interagir avec les personnes en situation d'itinérance ?

Les bases d'une communication bienveillante et respectueuse avec les personnes marginalisées sont les mêmes que pour n'importe qui avec qui vous êtes amené-e-s à interagir dans votre quotidien. Si la présence ou le comportement d'une personne marginalisée vous dérange et vous souhaitez l'aborder directement avec elle, ayez ces quelques principes en tête lorsque vous initierez la discussion :

- Ayez un message **clair et direct** (évitez les longs détours qui risquent de rendre vos demandes confuses)
- **Nommer votre besoin** calmement et poliment
- Laissez la chance à l'autre de **nommer ses propres besoins**, enjeux ou contraintes
- Si la conversation dérive ou s'éloigne du sujet initial, tentez de **la recadrer ou proposez des alternatives** ou des pistes de solutions (par exemple, trouver une entente sur des conditions comme l'horaire ou la propreté)

Il se peut que la personne ne montre pas d'ouverture à vos propositions ou qu'elle ne souhaite pas vous parler. Si la situation vous importune beaucoup et que vous souhaitez y remédier, vous pouvez alors faire appel aux différentes ressources qui existent pour vous accompagner dans cette démarche.

Il existe plusieurs types de ressources et de services ayant chacun leurs mandats spécifiques. Il est donc important de les connaître afin de comprendre quelle situation peut être prise en charge par quelle forme d'intervention et par quel acteur.

Qu'est-ce que le travail de rue ?

Le travail de rue est une pratique dite de proximité, elle s'effectue **directement dans les milieux de vie des personnes** vivant différentes formes de vulnérabilités sociales.

L'intervention sera confidentielle et volontaire, toujours basée sur les besoins exprimés par la personne. Les intervenant-es en travail de rue ou de milieu effectuent différentes formes d'accompagnement et d'intervention. Par exemples, ils et elles peuvent être amené-es à faire des visites d'appartement, des accompagnements à la cour ou à des rendez-vous, de l'aide et du référencement vers des ressources, de la médiation, de la récupération de seringues, etc.

Le RAIQ a développé un aide-mémoire simple, à imprimer pour avoir toujours sur soi, qui explique notamment la méthode D-O-U-C-E.



Quand contacter les travailleur·euse·s de rue ?

Plusieurs organismes du faubourg Saint-Laurent offrent des services de travail de rue (voir la cartographie des ressources à la fin du guide). Il est possible d'y avoir accès en contactant l'organisme ou directement les intervenant·e·s par **téléphone, texto** ou **courriel**. Voici quelques exemples de situations pour lesquelles vous pouvez faire appel aux travailleur·euse·s de rue :

- Seringues à la traîne autour de votre environnement de travail ou de votre lieu de résidence ;
- Vous êtes inquiet·e·s pour la santé (physique ou mentale) ou la sécurité d'une personne marginalisée ;
- Vous souhaitez obtenir du soutien ou des conseils à propos d'une situation inconfortable ou dérangeante en lien avec la présence ou un comportement d'une personne marginalisée ;
- Vous souhaitez obtenir de l'aide pour entrer en contact avec une personne marginalisée afin d'ouvrir et favoriser le dialogue sur un conflit en ce qui a trait au partage de l'espace public (médiation).

Il est important de comprendre que les travailleur·euse·s de rue et de milieu **n'interviennent pas**

dans les situations d'urgence.

Il est toutefois possible de faire appel à leurs services pour plein d'autres types de situations. Ces dernier·e·s ne se déplaceront pas immédiatement, mais pourront effectuer un suivi en passant sur les lieux dans les jours ou semaines suivants et tenter de trouver une solution aussi satisfaisante que possible pour les différentes parties impliquées.

Pour des **situations qui n'impliquent pas de danger** pour la sécurité, mais qui nécessitent tout de même une intervention rapide, il est possible de faire appel aux équipes mobiles d'intervention et de médiation comme EMMIS qui sont disponibles 24/7 et ont le mandat d'intervenir dans l'espace public sur des enjeux de cohabitation sociale.

Il est aussi possible de **contacter la Ville via le 311** pour signaler un problème non urgent lié au partage de l'espace public. Par exemple, vous pouvez les contacter pour signaler la **présence de déchets, de débris, d'encombrants ou d'objets** accumulés et abandonnés sur le sol.

Le **211, un service en ligne et par téléphone**, offre aussi le référencement vers les organismes et les ressources qui pourraient être en mesure de répondre à votre situation.

Qu'est-ce qu'une situation d'urgence ?

Si vous vous sentez inconfortable face à une situation, ne vous mettez pas à risque inutilement. Faites-vous confiance et n'hésitez pas à faire appel aux services d'urgence. Lorsque vous êtes témoin ou victime de **violence**, d'un **acte criminel** ou encore que la **santé** ou la **sécurité** de quelqu'un·e ou la vôtre est compromise par une **situation dangereuse**, n'hésitez pas à appeler le **911**.

Distinguer le danger réel d'un sentiment d'insécurité

Lorsque vous pensez être confronté·e·s à une situation que vous jugez urgente, il est bon de prendre un moment de recul pour analyser la situation. Avant d'appeler le 911, essayez d'abord d'identifier si vous êtes face à un réel danger ou si vos perceptions sont influencées par un sentiment d'insécurité. Lorsque des personnes marginalisées adoptent des comportements pouvant être dérangeants pour d'autres, cela peut générer des sentiments d'inconfort ou de peur.

Si la **menace identifiée est réelle et concrète**, il y a lieu de faire appel aux services d'urgence. À l'inverse, si la situation ne présente **pas de risque imminent pour votre sécurité ou celle des autres**, vous pouvez plutôt réfléchir à d'autres manières d'atténuer votre sentiment d'insécurité : prendre du recul, vous déplacer vers un lieu où vous vous sentirez plus calme ou moins isolé·e·s, en parler avec son entourage ou avec des personnes de confiance, faire appel à des ressources pour mieux comprendre la problématique en jeu et trouver des pistes de solutions pour y remédier, etc.

Lors d'un stage avec le RAPSIM (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal), des étudiantes en travail social ont réalisé un projet sur la cohabitation sociale sur les territoires de l'UQAM intitulé « dehors de dehors ». Les différentes réflexions qui en découlent dépassent le territoire étudié.



Quoi faire en tant que commerçant-e ?

Les commerces de quartiers sont souvent aux premières loges de la crise de l'itinérance étant donné qu'ils constituent des endroits fréquentés régulièrement par les personnes marginalisées. En tant que commerçant-e, vous avez la possibilité de jouer un rôle considérable pour ces personnes.

Voici quelques exemples de gestes concrets que vous pouvez poser pour offrir de l'aide à une personne en situation qui fréquente votre commerce :

- Lui permettre d'utiliser les toilettes ;
- Lui offrir un verre d'eau ;
- Lui permettre de recharger son téléphone (ou autre appareil électronique) ;
- Simplement offrir à la personne de rentrer un moment pour se reposer, se réchauffer ou se rafraîchir.



En tant que citoyen-ne, qu'est-ce que je peux faire pour aider ?

Les **petits gestes simples et concrets** peuvent faire une différence dans le quotidien des personnes marginalisées que vous côtoyez. Avoir une attitude respectueuse, sans jugement et bienveillante (par exemple le simple fait de sourire et de saluer les personnes lorsque vous les croisez) peut avoir un impact significatif dans la journée d'une personne.

Plusieurs organismes offrent des **formations** afin de vous outiller pour interagir avec les personnes marginalisées ou pour faire face à des situations délicates. N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez y participer (voir la cartographie des ressources à la fin du guide).

Si vous êtes en **contact avec des enfants**, en tant que parent ou éducatrice, par exemple, des ressources existent pour vous aider à faire du sens de situations qu'ils peuvent avoir du mal à comprendre, comme ce document de l'Anonyme.



Si vous avez plus de temps et d'énergie, il est possible de faire du **bénévolat** auprès de plusieurs organismes du quartier qui offrent divers services aux personnes marginalisées (voir la cartographie des ressources). La participation citoyenne fait partie des valeurs et principes fondamentaux des organismes communautaires. Une bonne manière de manifester son soutien à la cause est donc de **prendre part aux activités et à la vie associative de ces organismes**. Par exemple, en devenant membre d'un organisme, vous pourrez participer et voter aux assemblées générales; vous pourrez aussi recevoir les actualités et les invitations aux activités de l'organisme, ainsi qu'à des événements collectifs comme la Nuit des sans-abris.

L'engrenage St-Roch, un organisme de Québec, a réalisé une infographie qui résume les facteurs qui mènent à l'itinérance, et les moyens collectifs de lutter contre le phénomène.



PARTIE 3



RESSOURCES

Les **organismes communautaires** offrent une grande variété de services destinés à accompagner et à répondre aux besoins de base des personnes en situation d'itinérance. Voici quelques exemples de services offerts :

- Plusieurs formes d'**hébergements** à court, moyen et long terme (refuges, maisons d'hébergement, logements supervisés avec accompagnement communautaire)
- Des **centres de jour et de soir** qui accueillent les personnes et leur offrent un lieu de répit pour se réchauffer, se rafraîchir, entamer des démarches avec l'accompagnement d'un-e intervenant-e, bénéficier d'un service d'entreposage, utiliser les installations sanitaires (toilettes, douches, buanderies), obtenir de l'aide alimentaire, etc.
- Des **services de vérification des substances** et de **consommation supervisée** pour les utilisateur-trice-s de drogues (sites fixes et unités mobiles)
- Des intervenant-e-s sociaux en **travail de rue**, de **proximité** et de **milieu**

Les trois paliers du gouvernement ont différents rôles dans ces situations.

- Les **municipalités** sont les principales responsables de la planification, de l'aménagement

et de l'entretien des espaces publics. En collaboration avec les services de police, elles assument aussi la responsabilité d'assurer la **sécurité urbaine** et la **cohabitation**. Elles peuvent aussi faciliter le développement de logements sociaux, que ce soit par l'adoption de réglementation en la matière ou via des ententes de financement avec le gouvernement du Québec.

- Le gouvernement **du Québec** a compétence dans les domaines de la **santé et des services sociaux**, de **l'habitation** et du **soutien aux organismes communautaires**. Il joue un rôle important en ce qui a trait à la détermination des orientations générales et des principes qui guident l'attribution des ressources en ce qui concerne l'itinérance (services d'hébergement d'urgence, centres de jour, etc.) Les services de santé offrent aussi des programmes répondant à des problématiques comme les troubles de santé mentale et les dépendances.
- Enfin, le gouvernement **fédéral** offre des **programmes d'accompagnement en logement** (programme *Vers un chez soi*) et de **santé publique**, notamment en matière de toxicomanie. Il octroie aussi du **financement aux services communautaires** en matière de prévention et d'insertion.



Pour continuer à s'informer :

- La page du **Service Régional en itinérance** recense différentes informations, comme une liste des services d'hébergement d'urgence ou les fascicules sur le dénombrement 2022 des personnes en situation d'itinérance visible à Montréal.
- Le RAPSIM a réalisé un site Web qui sensibilise à la **chance d'avoir 4 murs**, outil au sujet des ressources en itinérance, et propose différents façons de faire partie de la solution.
- Il a aussi édité une revue qui illustre les **nombreux visages de l'itinérance**, et propose aussi des ressources à lire ou à écouter.
- Le **Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS)** a fait un colloque en 2012 intitulé « L'itinérance en quelques minutes »; les savoirs qui y ont été échangés ont été captés dans un livret électronique.
- Des ressources sur un site français, comprenant donc quelques informations spécifiques à ce territoire, mais dont l'essentiel est applicable ici : un petit **guide pour aller à la rencontre des personnes sans-abri**.



LÉGENDE

Installations du CCSMTL

1. CLSC Sainte-Catherine
2. CLSC de la Visitation

Ressources communautaire / Travail de proximité et itinérance

3. Premier arrêt
4. GEIPSI
5. Société de développement social (SDS)
6. Le Tournant
7. Sac à dos
8. Centre d'amitié autochtone
9. Projets Autochtones du Québec (PAQ)
10. Maison du Père
11. Rue des Femmes
12. OBM / Pavillon Patricia Mackenzie
13. OBM / Pavillon Webster et Café Mission
14. PAQ2
15. Accueil Bonneau
16. Maison Akhwà:tsire
17. Présence Compassion

Dépendance

18. Spectre de rue
19. Cactus Mtl

Autres ressources

20. Ma Chambre
21. Coopérative Les Valoristes
22. Centre de soir Denise Massé (santé mentale)
23. Cantine des Oeuvres St-Jacques

Organismes basés à l'extérieur offrant des services dans le faubourg

L'Anonyme
Dans la rue
Médecin du Monde
YMCA (Dialogue)
Stella
RÉZO

CARTOGRAPHIE

Cette cartographie vous permet d'identifier des organismes et services desservant le territoire du faubourg Saint-Laurent à la date de publication du guide.

Comme les différents services offerts et leurs horaires peuvent varier, nous vous encourageons à rechercher les informations directement auprès de l'organisme.

Cette carte vous permet de repérer des endroits où vous renseigner, faire du bénévolat, ou référer des personnes au besoin.



RUE SHERBROOKE

RUE ONTARIO

RUE ONTARIO

RUE ONTARIO

BOULEVARD MAISONNEUVE

RUE SAINTE-CATHERINE

BOULEVARD REN  -L  VESQUE

AUTOROUTE VILLE-MARIE

RUE SAINT-ANTOINE

RUE SAINTE-CATHERINE

BOULEVARD REN  -L  VESQUE

AVENUE VIGER

AVENUE VIGER

AVENUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

AVENUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

RUE SAINTE-ELISABETH

RUE DE BILLION

RUE SAINT-NORBERT

RUE DE LA GAUCHETI  RE

RUE SAINT-DOMINIQUE

BOULEVARD SAINT-LAURENT

RUE CLARK

RUE CLARK

RUE SAINT-URBAIN

RUE SAINT-URBAIN

RUE JEANNE-MANCE

RUE JEANNE-MANCE

RUE SAINT-DENIS

RUE SAINT-DENIS

RUE SAINT-DENIS

RUE BERRI

RUE BERRI

RUE SAINT-ANDR  

RUE LABRECQUE

RUE ROBIN

RUE LABRECQUE

RUE SAINT-ANDR  

RUE SAINT-TIMOTH  E

RUE WOLFE

RUE MONTCALM

RUE BEAUDRY

RUE DE LA VISITATION

C  G  P DU VIEUX MONTR  AL

GARE D'AUTOCARS

BANQ
GRANDE BIBLIOTH  QUE

PLACE EMILIE-GAMELIN

PLACE DUPUIS

PLACE DES ARTS

QUARTIER DES SPECTACLES

PLACE DES ARTS

COMPLEXE DESJARDINS

BEAUDRY

CHAMPS-DE-MARS

RUE DE LA GAUCHETI  RE

13

11

1

19

14

8

7

19

10

16

17

15

20

21

22

12

2

18

4



TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT